

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel

Mardi, le 3 décembre 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 3 décembre à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Grégoire Bergeron, Nancy Bergeron, Manon Beaudet, André Désilets.

Est absent : Léo Gauthier

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2013-12-152

Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2013 et le suivi.

Il est proposé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 12 novembre 2013, séance ordinaire, soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2013-12-153

Adoption des comptes.

Il est proposé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée et annexée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 23 798.90\$, dont 8 389.52\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2013-12-154

Adoption du calendrier des séances du conseil municipal année 2014

« **CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du *Code municipal du Québec* [ou 319 de la *Loi sur les cités et villes*] prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Nancy Bergeron et adopté à l'unanimité

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014. Ces séances se tiendront le **mardi** et débuteront à **19 h30** :

7 janvier - 4 février - 11 mars – 1^{er} avril - 6 mai - 3 juin - 8 juillet
5 août - 2 septembre - 7 octobre - 4 novembre - 2 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité. »

2013-12-155

Fermeture du bureau pour la période des Fêtes.

Il est proposé par Manon Beaudet et résolu que le bureau municipal sera fermé du 20 décembre au 6 janvier 2014.

2013-12-156

Comité responsabilité – jeton de présence.

Le conseiller André Désilets propose qu'un élu assiste à un comité responsable soit défrayé à 40\$ par jeton de présence et de 0,45\$ du kilomètre

.ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2013-12-157

Représentant officiel de la municipalité – réseau biblio CQLM.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Manon Beaudet, conseillère, est nommée la représentante de la bibliothèque municipale et du CRSBPCQLM et Érick Bergeron est reconduit responsable de la bibliothèque municipale.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

Période de questions.

Diverses questions ont été discutées.

Affaires nouvelles.

M Gilles Cayer est venu nous présenter la mission et les objectifs de Partenaires 12-18.

2013-12-158

Partenaire 12-18 – développement dans la MRC d'Arthabaska.

Considérant que l'approche de Partenaire 12-18 vise à développer la capacité des adolescents à répondre à leurs propres besoins en favorisant l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat;

Considérant que Partenaire 12-18 soutien la participation active des adolescents dans les communautés rurales et ce en synergie avec les parents et les différents acteurs locaux;

Considérant l'étude scientifique réalisée en 2007 en ce que a trait à l'impact et aux retombées positives auprès des jeunes de l'approcher prônée par Partenaire 12-18;

Considérant que la municipalité veut encourager la relève dans les instances décisionnelles, faire une place aux jeunes et appuyer des initiatives qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie et dynamiser notre milieu;

Considérant la structure souple, économique et bien adaptée au milieu rural de Partenaires 12-18;

Il es proposé par Nancy Bergeron, appuyé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Samuel appuie la demande présentée pour qu'un financement adéquat soit accordé à Partenaires 12-18 afin que cet organisme puisse offrir ses services aux adolescents demeurant dans notre municipalité rurale.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beaudet propose la levée de la séance à 20 h 10. La séance est close.

Denis Lampron,

Maire

Suzie Constant,

Secrétaire de la séance